



**Syndicat National « Force Ouvrière »
des Finances Publiques

Section d'Indre et Loire**

Compte rendu CAPL n°2 du 6 novembre 2014

Liste d'aptitude de C en B pour 2015

Ordre du jour :

- 1- Approbation du PV du 17 juillet 2014.
- 2- Désignation des candidats par liste d'aptitude au grade de contrôleur des Finances Publiques

1/ Approbation du PV du 17 juillet 2014.

Approuvé à l'unanimité

2/ Liste d'aptitude de C en B : avis sur la préparation de l'avancement par liste d'aptitude 2015 au grade de contrôleur de 2ème classe des Finances publiques :

La liste ci-dessous sera proposée à l'administration centrale pour l'avancement des agents au grade de contrôleur de 2^{ème} classe des Finances publiques (rang de classement proposé par le Président).
La CAPN se tiendra au 1^{er} trimestre 2015.

F.O.-DGFIP a fait une déclaration liminaire pour souligner la baisse substantielle du nombre de dossiers proposés par l'administration et pour rappeler sa revendication pour les affectations (à lire, ci-joint).

La CAPN se prononcera pour une date d'effet au 1^{er} septembre 2015.

La Direction soumet à la CAPL la liste des candidats en distinguant selon « ses » critères, ceux présentant un dossier « excellent » ou « à revoir ».

« Ses » critères pour aboutir à cette classification sont les suivants :

- Les appréciations littérales et les notes ou valorisation/réduction, des 5 années précédentes dont 2014, sont prises en compte
- La sélection automatique des quatre agents proposés l'année précédente et non promus en 2014.
- L'aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur.

Pour le département d'Indre et Loire le volume de promotion estimée par la Centrale est de 7.

La Direction avait proposé 6 agents classés excellents, dans les documents préparatoires, elle a porté à 8 ce nombre d'agents durant la CAPL.

F.O.-DGFIP demande que le nombre d'agents retenus soit légèrement supérieur, au cas où un agent se désisterait ou serait reçu à un concours, pour que le nombre de « places » à pourvoir par le département soit utilisé en totalité. Cette demande a été refusée.

Il est à rappeler que les propositions locales n'impliquent pas automatiquement inscription sur la liste qui sera élaborée après avis de la CAP Nationale.

Le nombre d'agents proposés est de 5 FGP et 3 FF.

En conséquence la Direction a effectué le classement suivant :

demandes	Excellents	A revoir
36	8	28

Vote :

Administration : pour

SOLIDAIRES et CGT : contre

FO DGFIP : ABSTENTION.

Votre représentant : Françoise Gadois Titulaire et Gilles Lavergne (expert)
